

# TERMES DE REFERENCE

## Tirer parti de la Norme ITIE en République du Congo pour comprendre et anticiper les revenus et les ventes pétrolières de l'état grâce à la modélisation financière

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), avec l'accord du Comité national de l'ITIE de la République du Congo, recherche un consultant pour réaliser en français des modèles financiers, des analyses et des rapports qui seront propriété du Comité national de l'ITIE de la République du Congo et pourront être utilisés notamment à des fins de publication.

L'objectif de ce projet est, dans le respect des principes de l'ITIE, d'avancer dans l'agenda sur la transparence en République du Congo grâce à l'analyse des revenus passés et futurs de l'état, en utilisant la modélisation financière, ainsi que des mécanismes de valorisation de la production de pétrole en République du Congo.

### 1. Contexte

Avec la chute du prix du pétrole en 2020, l'aptitude à modéliser et anticiper les revenus de l'état issus du secteur extractif prend de plus en plus d'importance.

Via les contrats de partage de production, l'état de la République du Congo perçoit quasiment tous ses revenus de la production pétrolière en nature. Cette production est ensuite valorisée sur les marchés internationaux ou via des accords particuliers avant transfert des revenus au Trésor Public. Dans le Rapport ITIE du Congo 2017 :

- L'état a reçu ~28% de la production du pays en tant que revenus en nature
- ~ 10% des revenus en nature ont été transférés au Trésor Public après diverses déductions, incluant notamment des remboursements de prêts garantis par des ressources

La question de l'allocation de la production et de sa vente entre les compagnies et le gouvernement est centrale, avec une nécessité de modélisation financière au niveau local. La République du Congo peut tirer parti de ses divulgations existantes, puisque tous les contrats pétroliers et leurs amendements sont publiés par le gouvernement, que les Rapports ITIE contiennent des informations sur les coûts des projets et les ventes pétrolières, et que les statistiques des industries extractives existent dans les rapports du FMI.

### 2. Objectifs de la mission

L'objectif de ce projet est, dans le respect des principes de l'ITIE, d'avancer dans l'agenda sur la transparence en République du Congo grâce à l'analyse des revenus passés et futurs de l'état, en utilisant la modélisation financière, ainsi que des mécanismes de valorisation de la production de pétrole en République du Congo.

A cette fin, le projet se découpe en 4 questions clefs, correspondant chacune à une section du projet :

1. Quel est le cadre fiscal général et comment se compare-t-il avec d'autres pays ?
2. Quels sont les revenus anticipés de l'état en utilisant la modélisation financière ?

3. Comment est vendue la production de la République du Congo et à quel prix est-elle valorisée ?
4. Quelle proportion des revenus de l'état parvient au Trésor suite aux déductions relatives aux accords spéciaux ?

Le contenu de chaque question est détaillé dans le paragraphe 3 « champ de travail » ci-dessous.

Les résultats des analyses seront présentés en 2 temps :

**Phase I** : Résultats relatifs aux questions 1, 2 et 3, et présentation des informations nécessaires à la réalisation de la phase II.

**Phase II** : Résultats relatifs à la question 4, accompagnés d'analyses complémentaires éventuelles relatives aux questions 1, 2 et 3

**Le lancement de la Phase II est conditionné aux résultats de la Phase I.**

## 1. Champ de travail

Il est attendu que le consultant réalise notamment les travaux suivants :

### 1. Quel est le cadre fiscal général et comment se compare-t-il avec d'autres pays ?

- Présentation des provisions légales et des contrats
- Revue des avantages et des inconvénients éventuels des instruments fiscaux, comparaison des parts de l'état entre les différents contrats et avec d'autres pays pétroliers

#### Notes :

- Le consultant pourra s'appuyer sur le code des Hydrocarbures 1994 /2016, et l'ensemble des Contrats de Partage de Production et amendements qui sont publiques

### 2. Quels sont les revenus anticipés de l'état en utilisant la modélisation financière ?

- Construction de modèles financiers de cash flows utilisables localement, mettant en évidence le partage de production, de revenus et de coûts entre entreprises privées, entreprise d'état et gouvernement, et l'utilisation du prix fiscal. Formation du Comité national de l'ITIE de la République du Congo à l'utilisation des modèles.
- Analyse des données passées publiées vs. Calculs du modèle, prévision des revenus futurs à l'aide des modèles
- Analyse du partage du baril notamment entre récupération des coûts, marge des entreprises et part du gouvernement
- Analyse de la sensibilité au changement du prix du pétrole, du niveau de production et des termes fiscaux. Analyse de l'évolution du niveau de rentabilité pour les entreprises
- Analyse des coûts : revue des niveaux de coûts et comparaison du niveau des coûts avec d'autres pays pétroliers, notamment les pays de la sous-région d'Afrique Centrale, analyse de sensibilité aux coûts et à la vitesse de récupération des coûts, force et faiblesse des procédures d'audit des coûts

#### Notes :

- La modélisation devrait se faire par projet/permis, sur Excel, en tenant compte des ringfencing des contrats de partage de production. Le travail doit se concentrer sur les permis suivants : Marine XII, Haute Mer (Zones A, B, D y compris Moho Bilondo) et Kombi Likalala Libondo
- Les modèles doivent couvrir les années 2013 à aujourd'hui, notamment pour pouvoir illustrer l'impact de la chute du baril en 2014, l'évolution de la récupération

des coûts et l'analyse de l'impact de l'évolution des termes contractuels. Les données de Capex, Opex et Production, depuis les années 2013 jusqu'à 2019 et dans la mesure du possible 2020, pourraient être demandées au secrétariat national de l'ITIE au Congo si elles ne sont pas disponibles, désagrégées par année et au niveau du calcul fiscal des contrats (i.e. par permis ou champs, selon le cas). Les données de production cumulée, coûts cumulés récupérés et restant à récupérer pourraient aussi être demandées au secrétariat national si elles ne sont pas disponibles. Le consultant devra préciser clairement son besoin. Les modèles devront aussi couvrir les années à venir en faisant appel à des scénarios et des analyses de sensibilité.

- Concernant la revue de l'audit des coûts, afin de faire des propositions pour l'amélioration de la maîtrise des coûts, l'accent devra être mis sur :
  - l'analyse des rapports d'audit clefs que le secrétariat national communiquera, de
  - la pratique actuelle et l'efficacité de la gestion des points d'audits
  - l'annexe comptable des Contrats de Partage de Production .

### 3. Comment est vendue la production de la République du Congo et à quel prix est-elle valorisée ?

- Revue des mécanismes de valorisation de la production commercialisable de tout le pays
- Revue du mandat de commercialisation de la SNPC et des pratiques commerciales de tous les négociants de pétrole en République du Congo
- Comparaison de toutes les ventes pétrolières du pays et leur prix par vendeur, acheteur et type de brut depuis 2016 à 2019, et dans la mesure du possible 2020.
- Analyse des prix de transferts, notamment la différence entre les prix réels et les prix fiscaux
- Les mécanismes utilisés pour atténuer les effets de la fluctuation des prix; Propositions sur la pratique de couverture et de garantie

#### Notes :

- Les informations par cargo vendus pour servir de base d'analyse pour les années 2016 à 2019 pourraient être demandées au secrétariat national ITIE en République du Congo

### 4. Quelle proportion des revenus de l'état parvient au Trésor Public suite aux déductions relatives aux accords spéciaux

- Revue des engagements de l'état : centrale électrique du Congo, accord-cadre avec la République Populaire de Chine sur les infrastructures, engagements financiers avec les traders, vente de production de l'état à la raffinerie Coraf
- Illustration dans la mesure du possible des liens entre les ventes de pétrole et les engagements de l'état
- Modélisation dans la mesure du possible des revenus qui parviennent au Trésor
- Analyse de la résilience aux variations du prix du pétrole pour faire face aux engagements

Il est attendu que le consultant accompagne ses analyses d'illustrations graphiques lorsque cela est pertinent. Le consultant devra présenter et mettre à disposition une présentation power point en français résumant les résultats, tel que décrit dans le paragraphe 4 « Résultats attendus et planning »

ci-dessous. Le consultant devra accompagner ses rapports par des rapports résumés incluant les principaux résultats.

## Données

Il est attendu que le consultant utilise en premier lieu les données ITIE.

Lorsque des données sont manquantes il est attendu que le consultant fasse part de son besoin précis au secrétariat international et national. Dans le cas où des informations confidentielles sont communiquées et libellées comme telles, leur publication nécessitera l'accord du secrétariat national.

Chaque section devra être accompagnée d'une analyse de la pertinence et de l'exhaustivité des données ITIE existantes et publiées pour répondre à ces questions ainsi que des recommandations d'amélioration de la divulgation des données.

## 4. Résultats attendus et planning

Les résultats des analyses seront présentés en 2 temps :

**Phase I :** Résultats relatifs aux sections 1, 2 et 3, et présentation des informations nécessaires à la phase II. Les livrables de cette phase sont, en français, un rapport complet, un rapport résumé, les modèles financiers, la présentation power point, la liste des informations nécessaires à la Phase II, ainsi qu'une formation du Comité national de l'ITIE de la République du Congo à l'utilisation des modèles, et la présentation des rapports et analyses au Comité national de l'ITIE de la République du Congo. Le consultant devra aussi produire une traduction fidèle du rapport résumé en anglais.

**Phase II :** Résultats relatifs à la section 4, accompagnés d'analyses complémentaires éventuelles relatives aux sections 1, 2 et 3. Les livrables de cette phase sont, en français, un rapport complet, un rapport résumé, les modèles financiers, la présentation power point, ainsi qu'une formation du Comité national de l'ITIE de la République du Congo à l'utilisation des modèles, et la présentation des rapports et analyses au Comité national de l'ITIE de la République du Congo. Le consultant devra aussi produire une traduction fidèle du rapport résumé en anglais.

Le planning proposé est le suivant :

Signature du contrat Phase I	A confirmer
Consultations initiales avec le secrétariat national ITIE République du Congo et international, et éventuellement autres parties prenantes locales	2 jours
Soumission des modèles et rapports préliminaires Phase I. Présentation au secrétariat national et International ITIE par le consultant	Signature du contrat + 1.5 mois
Soumission des livrables Phase I après prise en compte des considérations et des commentaires du secrétariat national et international. Présentation au Comité national de l'ITIE de la République du Congo par le consultant. Formation du Comité national de	Signature du contrat + 3 mois

l'ITIE de la République du Congo. Finalisation et soumission des livrables finaux Phase I au Comité national de l'ITIE de la République du Congo.	
Signature du contrat Phase II	A confirmer (dans les 2 mois qui suivent la fin de la Phase I)
Soumission des modèles et rapport préliminaires Phase II. Présentation au secrétariat national et International ITIE par le consultant.	A confirmer + 1mois
Soumission des livrables Phase II après prise en compte des considérations et des commentaires du secrétariat national et international. Présentation au Comité national de l'ITIE de la République du Congo par le consultant. Formation du Comité national de l'ITIE de la République du Congo. Finalisation et soumission des livrables finaux Phase II au Comité national de l'ITIE de la République du Congo.	A confirmer + 2mois

## 5. Compétences attendues du consultant

Le consultant doit être une entreprise / une ou plusieurs personnes de réputation avérée, perçues par le Secrétariat international de l'ITIE comme crédibles, dignes de confiance, expérimentées et techniquement compétentes.

Le consultant devra posséder les compétences suivantes :

- Bonne connaissance du secteur extractif en République du Congo
- Bonne connaissance des normes internationales de consulting
- Forte expertise démontrée en modélisation financière dans le secteur pétrolier
- Aucun conflit d'intérêt
- Expérience relative à la transparence dans le secteur extractif

Le cabinet choisi ne doit pas être en conflit d'intérêt dans le cadre de l'industrie pétrolière en République du Congo.

## 6. Procédure contractuelle

Le consultant sera sélectionné suivant une procédure permettant d'évaluer la qualité et le coût de l'offre. Les candidats devront présenter pour chacune des deux Phases (Phase I et Phase II) :

- Une **proposition technique**, décrivant : (a) l'expérience du cabinet de conseil/consultants ; (b) la méthodologie et le plan de travail proposés satisfaisant au cahier des charges (ou termes de

référence, TDR) ; et (c) les qualifications et les compétences des principaux experts. La proposition technique **ne devra contenir aucune** information de nature financière. Toute proposition technique qui contiendrait des informations financières importantes sera déclarée irrecevable.

- Une **proposition financière**, indiquant clairement le montant forfaitaire de l'offre, **incluant** tous les coûts relatifs aux frais de voyage requis et impôts applicables. Elle devra distinguer le montant des honoraires des frais qui sont remboursables. Ainsi le montant journalier des honoraires correspondant à la prestation des services devra être clairement précisé. La proposition financière devra être envoyée sous la forme d'un fichier PDF protégé par un mot de passe. Ce mot de passe n'aura pas à être communiqué en même temps et ne sera demandé qu'une fois terminée l'évaluation des propositions techniques.

Les propositions devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse [skasimova@eiti.org](mailto:skasimova@eiti.org) avant lundi 3 mai 2021.

Les critères d'évaluation des propositions techniques sont les suivants :

Critère	Pondération
Expérience du consultant (en tant qu'entité /cabinet) en rapport direct avec la mission	10 %
Pertinence et qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés, conformément au cahier des charges (TDR)	50 %
Qualifications et compétences des principaux experts conformément aux exigences en la matière (voir section 5 ci-dessus)	40 %

La pondération attribuée à la proposition technique (T) et à la proposition financière (P) est comme suit:

$$T = 80 \%$$

$$P = 20 \%$$

Les offres seront classées en fonction de leur score technique (St) et financier (Sf) combiné, en utilisant les pondérations [T = poids donné à la proposition technique ; P = poids donné à la proposition financière ; T + P = 1] comme suit :  $S = St \times T\% + Sf \times P\%$ .

Les négociations contractuelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le meilleur score. Si ces négociations échouent, de nouvelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le deuxième meilleur score.

## 7. Planning des paiements

Phase I:

Paiement	Deliverable	Paiement
----------	-------------	----------

1er paiement	Signature du contrat	10% Phase I
2e paiement	Soumission des modèles et rapports préliminaires Phase I. Présentation au secrétariat national et International ITIE par le consultant et approbation des livrables préliminaires par le Secrétariat national	30% Phase I
3e paiement	Finalisation et soumission des livrables finaux Phase I au Comité National de l'ITIE de la République du Congo et approbation des livrables par le Comité national de l'ITIE de la République du Congo.	60% Phase I

Phase II:

Paie ment	Deliverable	Paie ment
1er paiement	Signature du contrat	10% Phase II
2e paiement	Soumission des modèles et rapports préliminaires Phase II. Présentation au secrétariat national et International ITIE par le consultant et approbation des livrables préliminaires par le Secrétariat national	30% Phase II
3e paiement	Finalisation et soumission des livrables finaux Phase II au Comité national de l'ITIE de la République du Congo et approbation des livrables par le Comité national de l'ITIE de la République du Congo.	60% Phase II

## 8. Soutien administratif

Le secrétariat international ITIE facilitera les contacts entre le consultant et le secrétariat permanent du comité national de l'ITIE de la République du Congo